

LARMOR-PLAGE

MAGAZINE MUNICIPAL

Numéro 20 – Février / Mai 2014





Flashez ce code avec votre smartphone et restez connecté avec la Ville de Larmor-Plage



Sommaire

- 04 TRAVAUX**
 - Construction de l'école maternelle publique et d'un restaurant scolaire sur le site du Ménez
 - Enlèvement de tags ou graffitis
 - Surveillez vos arbres
 - Réfection de l'émissaire « des Mouettes »
 - Travaux d'aménagements à l'entrée de la commune
 - La requalification de la rue du Vieux Moulin
 - Tempêtes d'hiver 2013-2014

- 08 Projets**
 - Les rythmes scolaires
 - Pour aller plus loin...
 - La réforme des rythmes scolaires

- 10 Éducation**
 - École du Ménez
 - École Notre-Dame de Larmor

- 12 Culture // Communication**

- 14 Associations**

- 16 Sport // Jeunesse**
 - Maison de l'Enfance
 - Téléthon 2013
 - Rouleaux de printemps : 12^{ème} édition
 - Séjours neige 2014

- 18 État civil**

- 19 Pratique**

- 20 Opposition**

- 21 En bref / Nouveaux commerçants**

- 22 Médiathèque**

- 24 Agenda**



Journal trimestriel édité par la Ville de Larmor-Plage
Mairie de Larmor-Plage
4 rue des quatre frères Le Roy-Quéret
56260 Larmor-Plage
E-mail : mairie.larmorplage@wanadoo.fr
Tél. 02 97 84 26 26
Site internet : www.larmor-plage.com

Directeur de publication : Victor Tonnerre, Maire.
Directrice-Adjointe de la Publication : Brigitte Mélin, adjointe au Maire, en charge de l'Information et de la Communication.
Rédactrices en chef : Sandie Lecomte et Aurélie Liebot, chargées de communication (Service culture et communication).
Ville de Larmor-Plage.
Mise en page // Conception graphique : l'Agence SMAC.
Photos : Ville de Larmor-Plage sauf mention particulière.
Impression (5500 exemplaires) : Concept Imprimerie.
Publication périodique.



Édito du maire

Cette année encore les animations de Noël ont ravi petits et grands même si la météo de cette fin 2013 n'a malheureusement pas permis au centre ville de s'enchanter des contes de Noël et du feu d'artifice traditionnel...

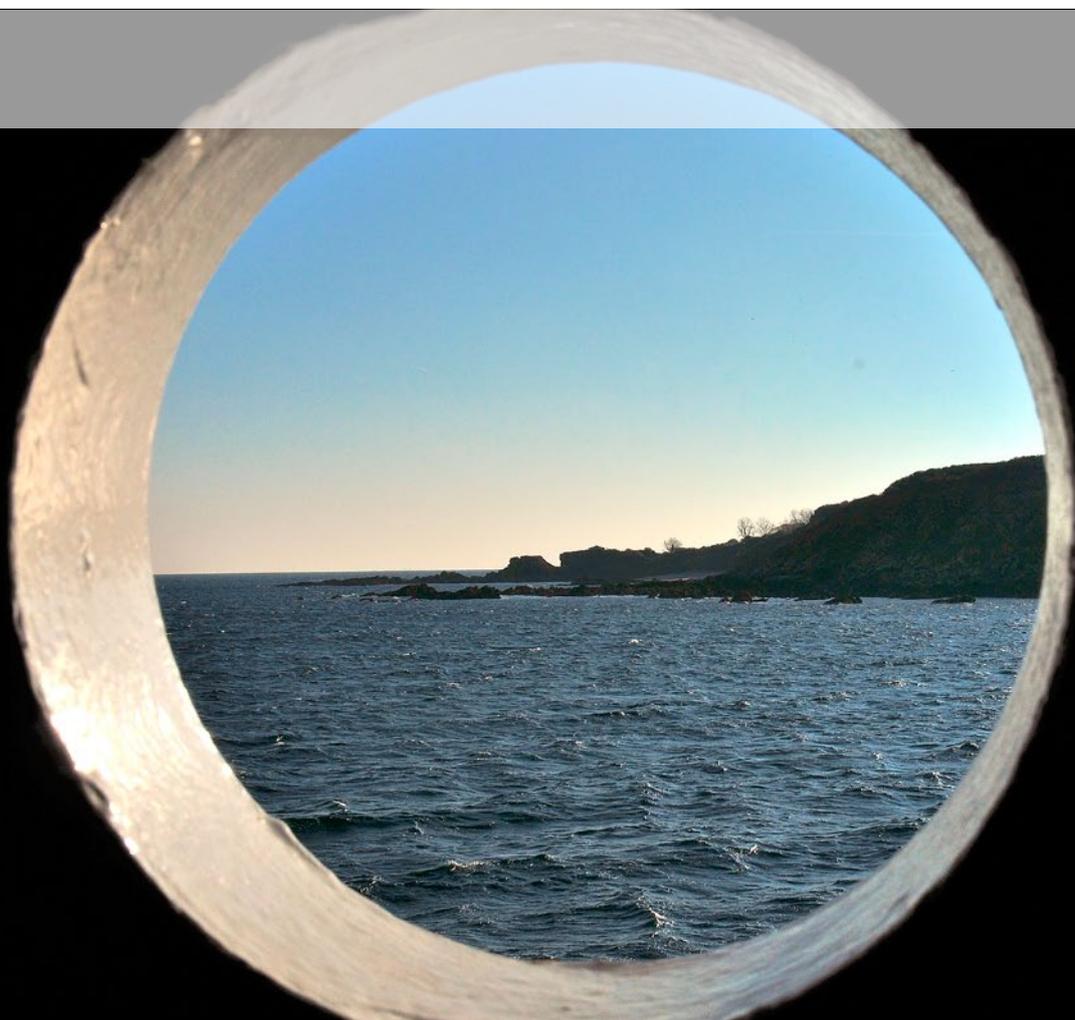
2014 a débuté dans la tempête, nos effectifs ont été mobilisés pour déblayer les centaines de m³ de sable qui ont envahi nos routes et promenades de bord de mer. Très peu de dégâts sont heureusement à déplorer, nos aménagements et défenses ont tenu bon.

2014 verra le démarrage de plusieurs chantiers d'équipements tant publics que privés confortant par là l'ancrage balnéaire et familial de Larmor-Plage et concrétisant la politique économique et touristique engagée depuis plusieurs années.

En mon nom et au nom de la municipalité, je vous présente tous mes vœux de bonne et heureuse année et de bonne santé pour vous et vos proches.

Bloavezh mat !

Vieilles Torrenne





Construction de l'école maternelle publique et d'un restaurant scolaire sur le site du Ménez

La municipalité, dans le contexte de l'ouverture à l'urbanisation des espaces du plateau du Ménez, a décidé le transfert et la construction sur ce nouveau site d'une école maternelle et d'un restaurant scolaire.

Outre le regroupement de l'école primaire sur un seul site, cette construction est destinée à pallier les dysfonctionnements liés à l'obsolescence et à l'enclavement de l'actuelle école maternelle ainsi que son incapacité à accueillir les locaux et espaces nécessaires à sa modernisation, à sa mise aux normes d'accessibilité : elle sera conforme aux nouvelles règles en matière de développement durable (RT 2012).

Pour la réalisation de ce nouveau bâtiment, un jury de concours, lors d'une première réunion, avait sélectionné quatre cabinets d'architecture sur les 109 qui ont retiré un dossier ; à l'issue d'une seconde réunion, ce jury a retenu le cabinet Dominique Bonnot de Saint-Brieuc.

Les architectes ont privilégié une orientation plein Sud et une liaison avec l'école élémentaire actuelle contiguë. Cette école maternelle s'articule autour d'une cour arborée de 1 145 m². La partie Ouest accueillera les plus grands élèves et on y retrouvera quatre salles de classe orientées sur la cour, un atelier cuisine, le R.A.S.E.D., (Réseau d'Aide Spécialisé aux Elèves en Difficulté) et une infirmerie commune aux deux écoles ainsi qu'un local B.C.D. (Bibliothèque Centre de Documentation). La partie Nord accueillera le bureau de la Direction, la salle des professeurs et trois salles de classe orientées vers la cour encadrant deux salles pour le repos des plus petits. Les blocs sanitaires seront adaptés aux différentes classes d'âge et accessibles aux Personnes à Mobilité Réduite. La partie Est est essentiellement dédiée à la restauration répartie sur plusieurs salles et prévue pour servir 330 repas. Cette partie sera complétée par une salle de motricité et par une salle polyvalente pour le CLSH qui bénéficiera d'une entrée indépendante. L'école sera fermée au Sud par une galerie qui la séparera de l'école élémentaire. Une zone plantée formant un écran végétal

destiné à éviter les nuisances sonores, longera cette galerie.

Ainsi sera réalisé un pôle scolaire cohérent comportant cette nouvelle école, le nouveau restaurant scolaire, l'actuelle école élémentaire, la Maison de l'enfance et le complexe sportif An Arvor.

L'aménagement des abords est bien avancé : la réalisation d'une voie nouvelle d'accès déjà ouverte à la circulation et d'espaces de parking créés dans le respect de l'environnement, permettent une desserte plus fonctionnelle.

Le calendrier proposé par l'architecte prévoit une ouverture de cette école à la rentrée de septembre 2015.

La construction d'une nouvelle école est toujours un enjeu important pour une collectivité. Il est très important de se projeter vers l'avenir en sachant qu'une école se pense et se réalise pour plusieurs dizaines d'années. La commune se doit donc d'anticiper les besoins futurs liés à l'arrivée à l'horizon 2020 de nouveaux habitants, puisque 800 logements nouveaux sont programmés à cette échéance. Les nouveaux locaux doivent aussi être réfléchis en fonction des nouvelles méthodes d'éducation, voire des nouveaux rythmes scolaires. La réalisation d'un nouvel ensemble scolaire basé sur les données démographiques actuelles aurait été une lourde erreur aux conséquences financières futures certaines.

Le conseil municipal du 27 novembre 2013, après en avoir délibéré, a approuvé le coût de l'opération au stade de l'avant-projet définitif présenté par le cabinet d'architecture à hauteur de 3 296 000 € (20 voix pour, 8 voix contre, 1 abstention).

Jean-Yves Coulouarn,
Adjoint à l'Urbanisme

Enlèvement de tags ou graffitis

Régulièrement, des graffitis ou tags viennent enlaidir ou dégrader des murs de propriétés privées. Il est donc proposé aux Larmorien(ne)s une procédure d'enlèvement de ces graffitis par des entreprises spécialisées.

Cette intervention municipale se doit d'être encadrée par un règlement qui précise les conditions et modalités d'action afin de parfaire l'information des intéressés et de respecter le principe d'égalité des usagers devant le service public.

Le règlement précise que la Ville n'interviendra qu'à la suite d'une demande écrite (mail ou courrier) des propriétaires selon le modèle joint ci-dessous, disponible auprès des services municipaux. Les demandes, qui vaudront autorisations non-contestables d'intervention de la collectivité publique sur la propriété d'autrui, pourront être :

- soit ponctuelles, c'est-à-dire valables pour le jour de l'intervention,
- soit permanentes.

Les services feront ensuite l'enlèvement des graffitis sur simple appel téléphonique ou courrier de la personne.

La résiliation de l'autorisation permanente pourra se faire à tout moment par lettre adressée à la mairie, service Police Municipale.

Le demandeur sera tenu aux obligations suivantes :

1. Déposer plainte auprès du Commissariat de Police,
2. Informer la Ville en cas d'identification des auteurs de l'infraction, et lui apporter son concours, en tant que de besoin, pour le recouvrement des dépenses engagées,
3. Déclarer à la Ville la présence et la nature d'éventuels produits de protection anti-graffitis sur les supports existants,
4. Renoncer à tout recours contre la Ville.

La Ville ne peut garantir le résultat obtenu en raison de difficultés ou contraintes rencontrées, ni être déclarée responsable des dégradations éventuelles du support malgré les précautions prises.

Cette intervention sera gratuite.



AUTORISATION D'ENLEVEMENT DE GRAFFITI

M. Mme

- Propriétaire
 Gérant d'immeuble

Adresse

Ville Tel :

Mail :

Souhaite le concours gratuit de la Ville de Larmor-Plage pour l'enlèvement des graffitis sur l'immeuble situé :

N° Rue

Ville : 56260 LARMOR-PLAGE

de manière ponctuelle
Mon autorisation n'est valable que pour les inscriptions présentes ce jour

à titre permanent
Mon autorisation n'est pas limitée dans le temps et prend effet ce jour

La Ville interviendra ensuite sur simple demande ou accord téléphonique

La façade est protégée par un produit anti-graffiti : OUI-NON

Nom du produit :

Fournisseur :

Cadre de l'intervention de la Ville de LARMOR-PLAGE

La Ville de Larmor-Plage s'engage à faire intervenir gratuitement un prestataire privé pour l'enlèvement des graffitis sur les bâtiments concernés avec le matériel ou les moyens techniques adaptés au support pour parvenir au meilleur résultat possible. Néanmoins, elle ne peut garantir le résultat obtenu, ni être tenue responsable des dégradations éventuelles du support malgré les précautions prises, à savoir :

- la réfection des peintures et des enduits
- le rebouchage et le ragréage des façades

Engagement du demandeur

Le demandeur s'engage à :

- informer la Ville en cas d'identification judiciaire des auteurs de l'infraction et de lui apporter son concours, en tant que de besoin, pour le recouvrement des dépenses engagées.
- Déclarer à la Ville de Larmor-Plage la présence et la nature d'éventuels produits de protection anti-graffiti sur les supports existants
- renoncer à tout recours contre la Ville

Résiliation de l'autorisation permanente

La résiliation de l'autorisation permanente pourra se faire à tout moment par courrier adressé à la Mairie. Inversement, la Ville de Larmor-Plage aura la possibilité de mettre fin au service assuré, par décision motivée, notifiée au demandeur.

Déclaration

Le demandeur déclare en outre avoir reçu et pris connaissance d'un exemplaire du règlement complet d'intervention pour l'enlèvement des graffitis, adopté par délibération du conseil municipal du 25 avril 2013.

A LARMOR-PLAGE, Le
(Signature)

Surveillez vos arbres !

Dans le dernier bulletin municipal, je vous ai parlé du charançon rouge qui entraîne la destruction des palmiers. La lutte étant obligatoire, tout possesseur de palmier doit s'inscrire en mairie où un registre a été ouvert.

La FREDON (Fédération Régionale de Défense contre les Organismes Nuisibles), en charge du dossier au niveau de la Bretagne, est venue sur la commune au début du mois de décembre. Plus de 500 palmiers ont été répertoriés et beaucoup d'entre eux ont été vérifiés. Aucun nouveau cas n'a été signalé mais, pour le suivi de cette attaque, 4 pièges à phéromones ont été installés sur la commune. Ils seront vérifiés une fois par mois pendant toute l'année 2014.

Pour contrer et limiter les attaques de charançons il est possible de mastiquer les plaies occasionnées lors de la taille des palmes. L'insecte étant paresseux, il profite d'une plaie fraîche et non cicatrisée pour pénétrer dans le cœur du palmier.

Dans la lutte contre les prédateurs des arbres, il me semble intéressant de rappeler que la lutte contre les chenilles processionnaires des pins est toujours possible. S'il est difficile d'éradiquer complètement sa présence, l'utilisation de pièges à phéromones diminue sa reproduction, et ce dès

le mois de Juin. En fin d'été une entreprise propose ses services aux particuliers afin d'effectuer un traitement dans les arbres à base de bacille de Thuringe.

Depuis des années la commune propose aux particuliers de bénéficier de conditions privilégiées pour l'achat de pièges et/ou de phéromones. N'hésitez pas à contacter les services techniques avant la fin avril si vous êtes intéressé.

Vincent Debiais,
Responsable du service Espace verts

Renseignements :
Service Technique
02 97 86 45 50
Zone artisanale de Quehello
Congard - 7 allée du Petit-bois
56260 Larmor-Plage

Réfection de l'émissaire « des Mouettes »

(sortie en mer des eaux du Marais de Kerguelen)

Sous la maîtrise d'ouvrage de Lorient Agglomération et la maîtrise d'œuvre de la société ARTELIA, la société SADE a procédé, au cours du dernier trimestre 2013, à la réalisation des travaux de réfection de l'émissaire de sortie en mer des eaux du marais de Kerguelen.

Ces travaux d'intérêt général avaient pour motifs et considérations, les objectifs suivants :

- Assurer la sécurité des personnes et des biens situés en arrière du littoral de Kerguelen par l'amélioration du débouché en mer des eaux issues du bassin versant du marais de Kerguelen.
- Limiter les inondations de ce secteur en augmentant les capacités d'évacuation des eaux de ruissellement du marais.
- Accroître la biodiversité floristique et faunistique du site en valorisant ses qualités paysagères et contribuer à maintenir la qualité du patrimoine balnéaire.

Les travaux réalisés sont les suivants :

- création d'un fossé à ciel ouvert, en prolongement du chenal existant vers l'Ouest (90 m) en élargissant le fossé réalisé en pied du merlon du marais de Kerguelen,
- pose d'une canalisation de 800 mm, en tranchée sur environ 25 m,
- pose d'une canalisation par fonçage sous la dune, sur environ 50 m,
- pose d'une canalisation émergente sur la plage sur environ 100 m jusqu'au groupe de rochers au large de l'Hôtel des Mouettes,
- ancrage de l'émissaire à cet enrochement,
- mise en place à l'exutoire sur la plage d'un clapet de diamètre 800 mm.

L'émissaire a reçu son baptême de mer le samedi 4 janvier à l'aube et la réception de l'ouvrage est prévue fin janvier.

Jean-Paul Penverne,
Adjoint aux Travaux, Voirie et Environnement

Travaux d'aménagement à l'entrée de la commune (Pont de Kermélo)

Les réseaux gaz, électricité, fibre optique, téléphone... passant de Lorient à Larmor-Plage ont été déviés à l'entrée du pont de Kermélo pour la mise en place, au cours du prochain semestre, du passage souterrain sécurisé des piétons et des vélos sous la RD29. Les principaux réseaux nécessitant des travaux au cours du dernier trimestre 2013 concernaient les conduites d'eau et assainissement à modifier sous le CD29 (réseaux d'eau potable et d'assainissement entre le pont et la trémie de Kermélo).

Ces travaux sont désormais terminés jusqu'à la trémie. À l'issue de la réalisation du carrefour Monistrol-Toullec-Chenailler, ils reprendront de manière à changer les conduites d'eau potable jusqu'au petit Bouchon (2015).

Jean-Paul Penverne,
Adjoint aux Travaux, Voirie et Environnement

La requalification de la rue du Vieux Moulin entre le Petit Bouchon et le rond-point des 4 Chemins

Cette opération a débuté en 2012 et avait pour but de rénover et de compléter les réseaux (eau potable, assainissement, eaux pluviales...), de procéder à l'enfouissement des réseaux aériens (téléphonie, fibre optique) et de rénover la voirie par l'adjonction de trottoirs avec bordures, de sécuriser la circulation automobile, piétonne, handicapés...

Tout d'abord, en vue de la réfection ultérieure de la voirie, Lorient Agglomération, gestionnaire depuis le 01.01.2012 de l'eau potable et de l'assainissement, a renforcé l'approvisionnement du château d'eau par le remplacement des tuyauteries et a « chemisé » les conduites d'eau usées, selon les nécessités constatées par caméra. Ensuite, les eaux pluviales ont eu leur part de complément en deux sessions. Depuis, les fortes précipitations ont montré l'adéquation des réseaux en plusieurs occasions.

La deuxième phase a vu la mise en place d'éclairage public adapté sur cette rue et dans les allées riveraines (Pommiers notamment...), l'enfouissement des lignes électriques (ERDF) et téléphoniques. Finis les arcs électriques sur les poteaux...

La dernière tranche de travaux concernait la voirie sur 450 m : trottoirs adaptés au trafic et à la sécurité des usagers par la pose de 1250 m de bordures et enrobés sur une surface de 5500 m² (voies de roulement/stationnements matérialisés et trottoirs), ralentisseurs de vitesse devant les commerces.

Aujourd'hui la signalisation se met en place, les riverains trouvent leur mode de fonctionnement, les transports en commun leur régulation en accord avec la CTRL, à la satisfaction quasi-générale.

La concertation permanente avec les riverains, la disponibilité des services qui ont répondu aux demandes formulées, l'adaptation des entreprises qui ont œuvré sans malfaçon, permettent de citer en exemple cette réalisation contenue dans les délais envisagés malgré l'ampleur des travaux.



AVANT



APRÈS

Tempêtes d'hiver 2013-2014

Depuis le 18 décembre, les précipitations d'abord, les coups de vents et les tempêtes ensuite se sont abattus sur le littoral de notre commune, générant des dommages importants sur les habitations, le trait de côte, les arbres et les installations. Heureusement, nos concitoyens (adultes ou enfants) n'ont pas été directement confrontés aux éléments parfois déchainés.

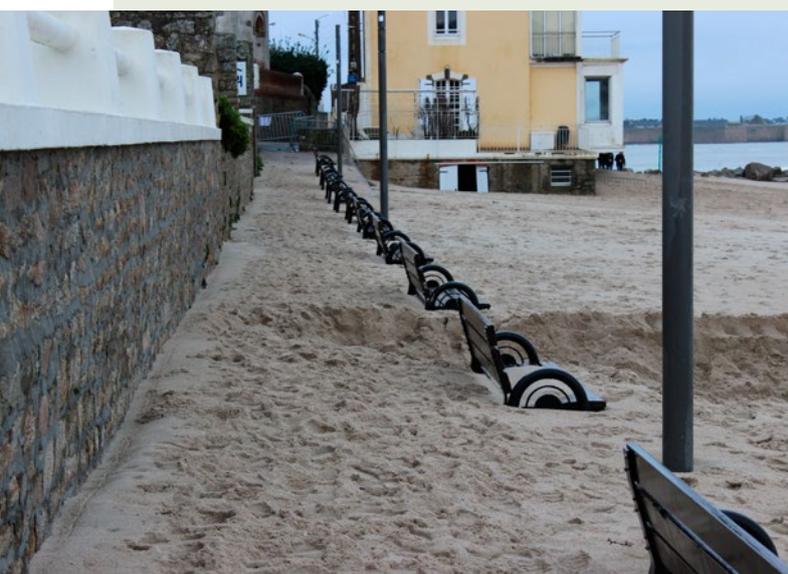
Après la tempête du 4 janvier matin (vent de 108 km/h, coefficient 107 et surcôte de 40 cm), le constat des dégâts est important justifiant la demande de classement en état de « catastrophe naturelle » pour la commune. Heureusement certains travaux réalisés depuis 2008 ont permis d'atténuer les méfaits qu'auraient générés ces tempêtes.

Désormais il reste à redonner à notre littoral toute son attractivité et notamment :

- le trait et le bord de côte : plages et dunes ont été fortement chahutées de Kerpape et Kerguelen à la Nourriguel et à Kernével. L'étude géomorphologique de Lorient Agglomération permettra de prendre l'exacte mesure des mouvements de sable.
- les digues, les jetées et les perrets notamment au Petit Port et à la Pointe des Blagueurs, à la Nourriguel.
- les murs et murets à Port-Maria, à l'anse des Saisies et au Théâtre de l'Océan, à la pointe de Toulhars et sur la digue de la Citadelle...

Mais les arbres couchés et blessés sont des pertes importantes : armons nos défenses pour faire face aux marées de coefficients 115 du 1^{er} jour de février. Remercions les services qui ont œuvré à l'atténuation des effets de ces tempêtes et associons-nous à ceux qui ont été directement touchés par leurs dommages.

Jean-Paul Penverne,
Adjoint aux Travaux, Voirie et Environnement



Les rythmes scolaires

La loi impose une réorganisation des temps scolaires, dont le but premier est d'alléger la journée de travail des enfants. Le temps d'enseignement est le temps « scolaire » complété par un temps « périscolaire » confié aux maires. Le temps d'enseignement reste le même que précédemment (24 h au total mais dispensé sur 4 jours et demi au lieu de 4 jours actuellement). La forte incitation du ministère et le résultat du sondage réalisé auprès des parents ont conduit la municipalité à choisir le mercredi matin. Il en résultera forcément une incidence sur le fonctionnement du CLSH (Centre de Loisirs Sans Hébergement) et sur les activités proposées par les associations locales.

Cette réorganisation s'est traduite à Larmor-Plage par la création d'une commission pilotée par l'Adjointe aux Affaires Scolaires, Mme Hélène Kerbrat et composée de la directrice de l'école du Ménez, Mme Bachelier, du directeur de l'école Notre-Dame, M. Hervé, des parents d'élèves, des représentants d'associations, ainsi que du personnel municipal, (Thierry Le Cam et Frédérique Barrière, du service Sport et Jeunesse).

Les propositions résultant du travail de cette commission de pilotage sont les suivantes :

- Le temps « scolaire » 4 jours de cours (5 h ou 5 h 30), plus la matinée du mercredi, réservée au temps d'enseignement scolaire.

- Un temps libéré pour les TAP (Temps d'Activité Périscolaire) de 1 h, 3 fois par semaine (dont la finalité est de proposer aux enfants des activités diverses et enrichissantes sur des thèmes sportifs, artistiques et culturels...)

- La mise en place (élaborée selon les directives que la municipalité attend encore à l'heure actuelle) de cette nouvelle organisation fera l'objet du PEdT (Projet Educatif du Territoire) de la commune. Les propositions du comité de pilotage font l'objet d'un avant projet de PEdT de Larmor-Plage transmis à l'Inspection Académique fin novembre comme prescrit.

Les TAP sont pris en charge et organisés par la municipalité. Le travail ultérieur de la commission de travail sera de préciser le contenu de ces moments.

La mise en place de cette nouvelle organisation est délicate car elle modifie les habitudes et elle aura un coût non négligeable pour la commune (une évaluation d'environ 190 000 € pour une année de fonctionnement a été faite par les services de la Ville). Comme dans beaucoup de communes, du personnel d'encadrement compétent devra être recruté, des locaux trouvés en nombre pour accueillir les différents groupes d'enfants. Mais l'implication de tous les partenaires devrait permettre une mise en place satisfaisante de ces nouveaux rythmes scolaires à la rentrée 2014.



Pour aller plus loin...

Qu'est-ce qu'un Animateur Enfance Jeunesse ?

Être animateur ne se résume pas à savoir mener quelques jeux ou accompagner des sorties ! Mais c'est une véritable mission éducative. L'animateur participe au sein d'une équipe à la mise en place d'un projet pédagogique conduit par un directeur, en cohérence avec le projet éducatif de l'organisme. Il doit assurer la sécurité physique et morale des enfants et des jeunes. Pour cela il doit respecter et connaître le cadre réglementaire de la structure. Il doit conduire une relation de qualité avec les mineurs qui lui sont confiés, qu'elle soit individuelle ou collective. Il participe à l'accueil, la communication et au développement des relations entre les différents partenaires : parents, intervenants, personnels de service... Il sait donc travailler en équipe. Il encadre et anime la vie quotidienne, et doit être capable de proposer et d'encadrer des activités adaptées à l'âge et aux besoins des mineurs : jeux, animations, activités manuelles... Il les accompagne dans la réalisation de leur projet.

Les diplômes ouvrant droits aux fonctions d'animateur sont fixés par la loi. Pour être animateur en accueil collectif de mineurs, un Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur (BAFA) est requis, mais des équivalences existent (l'âge minimal est de 17 ans). Pour la suite, d'autres diplômes peuvent être envisagés : Brevet d'Aptitude aux Fonctions de Directeur (BAFD), Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et du Sport (BPJEPS)...



La réforme des rythmes scolaires

Le décret du 24 janvier 2013 relatif à la réforme des nouveaux rythmes scolaires impose une modification du temps scolaire pour les écoles primaires (maternelle et élémentaire).

La conséquence pour les collectivités est d'aménager un temps d'accueil éducatif périscolaire.

À Larmor-Plage, cette nouvelle organisation entrera en vigueur à la rentrée scolaire 2014. La Ville souhaite prendre le temps nécessaire pour élaborer un projet structuré et de qualité.

La concertation entre les acteurs éducatifs locaux est fructueuse. Les directeurs d'écoles et les enseignants se sont investis dans ce projet, accompagnés par les élus et le service municipal sport- enfance-jeunesse. Ils ont proposé un schéma d'organisation hebdomadaire, qui leur semble le mieux adapté au bien être de l'enfant.

Avec des atouts importants :

- 1) Augmenter le temps de classe le matin car l'attention des enfants et leur efficacité de travail est plus importante.
- 2) Obtenir une régularité sur les horaires de démarrage de classe.
- 3) Obtenir une régularité dans la planification des temps de classes et des Temps d'Activités Périscolaires pour une meilleure lisibilité.
- 4) Augmenter le Temps d'Activités Périscolaires (de ¾ h à 1 h pour des activités plus structurées et une meilleure prise en charge).
- 5) Éviter la précarité du personnel d'encadrement par la répartition du TAP entre les écoles. L'articulation proposée va permettre un temps de travail plus important pour les encadrants et plus de qualité dans les activités.
- 6) Suivre et évaluer les besoins éducatifs du territoire concernant :
 - les temps de repas et de repos sur la pause méridienne,
 - les besoins en matière de restauration et d'accueil de loisirs du mercredi,
 - l'aménagement des espaces dans l'enceinte des écoles,
 - l'organisation des garderies.

Les acteurs éducatifs locaux collaborent activement à la réflexion et à la mise en place de cette nouvelle organisation. Ils sont représentés dans un groupe de pilotage. Il est constitué de représentants :

- de la Municipalité,
- des directeurs d'écoles publique et privée et des enseignants,
- des associations locales,
- des parents d'élèves.

Ses missions sont :

- l'approbation du choix hebdomadaire (réalisé),
- l'élaboration d'un Projet Éducatif du Territoire (PEdT) de qualité (réalisé),
- l'organisation du Temps d'Activités Périscolaires (TAP), avec des thèmes très généraux tels que le sport, la culture et les arts...
- le suivi et l'évaluation de ces rythmes.

L'organisation des nouveaux rythmes de l'enfant sur la Ville de Larmor-Plage se met en place avec sérénité et efficacité. Les partenaires éducatifs sont impliqués.

L'objectif principal est de contribuer à l'épanouissement des enfants et des jeunes dans notre société.

Le souhait est de proposer une organisation éducative de qualité pour les enfants.

L'avancement des travaux actuels ne nous permet pas aujourd'hui de donner des informations plus concrètes sur le projet à mettre en place à la rentrée.



École du Ménez

Projets Éco-École et Comenius : petits et grands travaillent sur l'éco-consommation

L'école primaire du Ménez (maternelle et élémentaire) travaille parallèlement sur deux projets pédagogiques :

- **Éco-École** : **jardinage et compostage, les déchets** : leur tri, leur devenir mais également leur réduction et leur valorisation, les économies d'énergies ...
- **Comenius** : deuxième année dont le thème est le **développement durable**.

Initiation aux échecs

Jouer aux échecs développe l'imaginaire, les capacités de concentration et d'analyse, le repérage dans l'espace, la mise en œuvre d'une stratégie. Beaucoup d'entrain chez les enfants et l'envie de progresser.

La journée européenne des langues (Comenius)

Après la classe, à l'occasion du pot de rentrée, tous les élèves de l'école du Ménez ont présenté des « action songs » en anglais, espagnol, hongrois, italien, polonais, allemand et français devant M. le Maire Victor Tonnerre, Mme Kerbrat, adjointe aux affaires scolaires, Michèle Loudière, conseillère pédagogique, représentant l'Éducation Nationale et leurs familles.

Puis, tout le monde s'est retrouvé devant un convivial buffet de pâtisseries européennes.



A Jardinage et compostage en maternelle.

B Ateliers de vent. Fabrication de moulins, fleurs et papillons du vent en maternelle.

C Atelier recyclage de papier au Cycle 2 (CP et CE1).

D Fabrication du sapin de Noël en « boîtes d'œufs » en élémentaire.



Maternelle

La visite du Père Noël

Les enfants ont attendu le Père Noël dans la salle de motricité. Ils ont fait le silence quand il a frappé à la porte ! Il a dit un petit bonjour à chaque enfant puis a distribué à chacun un chocolat et de nombreux jouets pour chaque classe. Les enfants ont chanté plusieurs chansons. Et le Père Noël a même chanté avec eux « Le Noël des animaux » ! Et pour terminer cette belle journée, les enfants ont dégusté un délicieux goûter de Noël.

Pour en savoir plus : tous ces thèmes sont développés sur le site internet de l'école.

École publique du Ménez maternelle et élémentaire

Directrice : Mme Evelyne Bachelier-Mamelet

Tél. 02 97 65 50 73

Site internet : <http://ec.publiqueslarmor.pagesperso-orange.fr/>

Mail : ecolespubliquesdelarmor@orange.fr



École Notre-Dame de Larmor

« Quand les chansons voyagent de la Bretagne au Québec »

Durant le premier trimestre de l'année scolaire, les élèves des classes de CE et de CM de l'école Notre-Dame de Larmor ont mené un projet leur permettant de découvrir les liens qui unissent la Bretagne et le Québec. Cette histoire commune commence dès le XVII^e siècle par le départ de Bretagne des premiers colons vers la Nouvelle France.

En collaboration avec les élèves de l'école Notre-Dame de La Garde de Plœmeur, sous la direction musicale de Fabienne Marsaudon, auteur compositeur et interprète, ils ont présenté cette histoire sous la forme d'un conte musical à la salle Océanis de Plœmeur. Des chansons traditionnelles du répertoire Français ont ainsi été revisitées et présentées sous leur version Québécoise. Outre la présence sur scène de Fabienne Marsaudon, les élèves ont eu aussi la grande chance d'être accompagnés, durant ce spectacle, par un trio de musiciens québécois « Nicolas Pellerin et les grands hurleurs » qui a également présenté son propre répertoire. Ce trio connaît un grand succès au Québec et a reçu plusieurs « Félix » (l'équivalent de nos Victoires de la Musique) dans la catégorie des chants traditionnels. Cette soirée de grande qualité a ravi les spectateurs venus nombreux.

Les classes ont également approfondi leurs découvertes de la Belle province par la lecture de romans comme « Le pionnier du nouveau monde » de Michel Piquemal qui raconte l'histoire de Jacques, jeune migrant qui découvrira les us et coutumes des indiens du Canada, ou par de nombreux ouvrages documentaires. Ils ont aussi apprécié quelques spécialités culinaires québécoises dont le sirop d'érable à l'occasion d'un goûter mariant les saveurs bretonnes et québécoises.



Avant les vacances de Noël, ils ont rendu visite aux résidents du foyer de personnes âgées de Kerderff pour leur proposer un récital de chansons. Sous la direction de Laurent Morellec, leur chef de chœur, les élèves ont régalé les personnes présentes qui ont pu reprendre en chœur quelques chansons qui ont su traverser le temps du « Bro Gozh Ma Zadou » à « Vive le Vent ». Les enfants avaient chacun préparé une petite carte de Noël qu'ils ont eu le plaisir d'offrir aux résidents. Ils ont su apprécier aussi le petit goûter offert à l'issue de leur prestation. Un temps d'échanges intergénérationnel qui en appelle forcément d'autres.



École Notre-Dame de Larmor
et Notre-Dame de la Clarté

Directeur : M. Pascal Hervé

Tél. 02 97 84 20 77

Site internet :

<http://www.ecole-nd-larmor-plage.com/>

Mail : ecole.nd.larmor@free.fr

Projet d'année sur le thème de la mer dans les classes maternelles

Les enseignantes des classes maternelles ont souhaité axer leur projet d'année sur le thème de la mer. Au cours du premier trimestre, les élèves ont ainsi été sensibilisés à la pollution marine. Avec leurs bottes et des gants, ils sont allés recueillir quelques déchets sur la plage de Toulhars en face de l'école.

Des quantités de choses ont été ainsi ramenées à l'école : des papiers, du verre, beaucoup de déchets en plastique (bouchons, bouteilles, emballages, bâtons de sucettes, pailles...) du polystyrène, des bouchons de liège, des cordes, des crayons, des mégots de cigarettes, des briquets. Tous ces déchets ont été ensuite triés et ont servi à imaginer un « Monsieur Déchets » (voir photo).





Programmation février à mai 2014

Festival

Festival du Jeu

L'association LIROZEKLA vous propose pour l'année 2014 un Festival du Jeu. Toujours animé par l'envie de proposer des événements culturels aux Larmoriers, l'association LIROZEKLA continue son activité cette année autour du thème du jeu. Ce salon s'adressera aussi bien aux adultes qu'aux enfants.

Samedi 26 et dimanche 27 avril - Salle des Algues.

Alors si vous avez gardé votre âme d'enfant et/ou de joueur, vous pouvez d'ores et déjà noter cette date !

Entrée libre

Contact : lirozekla@gmail.com

Théâtre

Flexible Hop Hop

Pièce d'Emmanuel Darley interprétée par la compagnie du Puits Ferré

Thème : les méfaits de l'ultra libéralisme dénoncés à travers la vie d'une entreprise à la dérive et de ses salariés.

Une pièce satirique et drôle dont le vocabulaire dynamite les lieux communs du « politically correct ».

Dimanche 16 février 2014 à 17 h - Salle des Fêtes.

Tarif : 7 €

Le Cimetière des éléphants

Pièce de Jean-Paul Daumas, interprétée par la troupe de Plateau en toute liberté.

Thème : les habitantes d'une pension de famille vivent entre elles dans le cocon qu'elles se sont constitué. L'arrivée d'une nouvelle pensionnaire va tout bousculer, changer la donne et les habitudes, semer la zizanie. Une réflexion sur la vie, la mort, le destin, la vanité.

Dimanche 16 mars 2014 à 17 h - Salle des Fêtes.

Expo

8^{ème} Printemps Photo Passion

Sur le thème « Evasion(s) », 12 photographes du Pays de Lorient proposent leurs regards photographiques mélangeant les travaux en noir et blanc et en couleurs.

Du samedi 5 avril au dimanche 4 mai - Galerie de l'Hôtel de Ville.

Horaires : mercredi, vendredi et samedi de 15 h à 18 h, le dimanche de 10 h à 13 h et de 14 h à 18 h (le jeudi 1^{er} mai de 15 h à 18 h)



Conférences



NOUVELLE-ZÉLANDE II Voyage au cœur de la Nature

Documentaire de Serge Oliero

« La route rattache l'homme des villes aux grandes forces de la nature. La route c'est la vie ».

Serge Oliero a fait sienne la devise de Jack Kérouac pour sa deuxième réalisation en Nouvelle-Zélande. L'auteur nous emmène des îles Cook, joyau du pacifique et point de départ de la dernière conquête des maoris à la pointe nord de la Nouvelle-Zélande.

Vierge de toute présence humaine la Nouvelle-Zélande accueille désormais ses premiers colons.

Pour mieux comprendre ce pays à la beauté magique et sauvage, le réalisateur nous invite à suivre un itinéraire qui nous emmène du Nord au Sud, sur la trace des maoris et des nouveaux migrants.

Nous découvrons tout au long de la route des paysages époustouflants entre Fjords et volcans, glaciers et forêts primaires, enveloppés d'une lumière féerique où vivent des personnages singuliers.

La Nouvelle-Zélande est un pays dont l'énergie vous transporte et suscite toutes les passions.

Mercredi 26 mars à 14 h 30 - Salle des Fêtes.

Tarifs : 6 € / 3 € réduit

Renseignements : Service culturel - 02 97 84 26 33



L'INDE Au milliard de regards

Documentaire de Lionel & Cyril Isy-Schwartz

Peuplée par 1 milliard 210 millions d'âmes, l'Inde est en passe de devenir une super puissance économique. Néanmoins, sa population reste profondément ancrée à ses traditions millénaires.

Ce voyage cinématographique nous fait participer à une Khumbha Mela, le plus grand rassemblement humain de la planète avec 50 millions de pèlerins hindous.

Au cœur de Mumbai, mégapole de 23 millions d'habitants, le bidonville de Dharavi est la cité des intouchables.

L'état du Kerala est un havre de paix : plages bordées de cocotiers, enchevêtrement de canaux navigables, jungle profonde et luxuriante, montagnes embrumées tapissées de cultures de thé, spectaculaire danse de kathakali.

Le Rajasthan est la terre des seigneurs, les maharajas. Ses villes moyenâgeuses, ses petits villages isolés du désert du Thar, la beauté de son folklore en font l'une des plus belles destinations du pays.

Dans la cité de Mathura, des milliers de fidèles fêtent dans une folie collective l'arrivée du printemps en se recouvrant de poudres colorées.

Ce documentaire haut en couleurs est le fruit de 9 mois de tournage dans le plus fascinant des pays : l'Inde !

Mercredi 16 avril à 14 h 30 - Salle des Algues.

Tarifs : 6 € / 3 € réduit

Renseignements : Service culturel - 02 97 84 26 33

Concert

You'N

Venez découvrir l'univers de You'N, un auteur, compositeur et interprète pour un concert latino-Folk...

Manu Chao, Gipsy Kings, Pink Floyd, Simon & Garfunkel, Asaf Avidan... et de nouvelles compositions seront au RDV du répertoire !

Vendredi 21 février à 20 h 30 - Salle des Fêtes.

Si vous hésitez encore, allez écouter ses chansons sur son site internet : www.you-n.fr

Bonne écoute...

Entrée libre



Don du sang

L'association s'installe sur la commune

Après avoir œuvré dans le cadre d'une antenne de l'association « Don du sang » de Lorient pendant 9 ans, l'équipe de bénévoles de Larmor-Plage a créé, en mai dernier, l'association « Pour le Don de Sang Bénévole de Larmor-Plage ».

Forte de plus de 20 membres, cette association a pour mission de promouvoir le don de sang, impératif de santé publique. Il faut rappeler qu'en France, le don de sang par des donneurs bénévoles reste le seul moyen de répondre aux besoins toujours croissants des malades et accidentés...

En partenariat avec l'Établissement Français du Sang (EFS), elle assure la communication (par le biais de banderoles, affiches, flyers, sono...) et l'accueil des donneurs pour chacune des 6 collectes organisées sur Larmor-Plage chaque année. La Mairie, siège social de l'association, est également partie prenante, notamment en mettant la salle des Algues à la disposition des équipes médicale et bénévole lors de chaque collecte.

Au total, 334 donneurs sont recensés sur la ville, ce qui, mis en rapport avec la population en âge de donner (entre 18 et 70 ans), donne un « taux de générosité » de 6,2 %... Taux nettement supérieur à la moyenne nationale et même bretonne, mais que les bénévoles espèrent encore améliorer...



À noter : Prochaine collecte, le lundi 28 avril

Bureau de l'association :
Présidente : Soizic Merrien
Vice-Présidente : Anne-Marie Mansuy
Secrétaire : Mathide Bienvenu
Trésorière : Maryannick Guého

Renseignements :
 dondusang.larmorplage@gmail.com

En savoir plus sur le don de sang :
 www.dondusang.net

ALLP

Élection d'un nouveau bureau à l'Amicale Laïque de Larmor-Plage

L'élection du nouveau bureau de l'Amicale Laïque a eu lieu le jeudi 28 novembre 2013. Présidé par Christian Avis, c'est une équipe renforcée qui va poursuivre l'action de l'association auprès des Larmorien :

- proposer et organiser différentes activités sportives et culturelles à l'intention des jeunes et des adultes,
- organiser des manifestations sur la commune et au sein des écoles,
- soutenir et apporter une aide financière aux écoles publiques de Larmor-Plage.

Cette nouvelle saison verra le développement des activités autour de l'économie sociale et solidaire. Le panier bio qui a démarré la saison dernière a connu un vif succès, ce qui nous amène à proposer pour 2014 des ateliers culinaires axés

sur les produits locaux de saison. Toujours dans la perspective du développement durable, nous souhaitons mettre en place à la rentrée scolaire prochaine, un troc sport s'inspirant du troc enfants.

Autre nouveauté depuis le mois d'octobre, l'art énergétique chinois animé par Danielle Brule Lefevre permet à chacun d'améliorer sa forme physique et mentale, et répond à la demande croissante d'activités de bien-être.

Différents stages sont également programmés pour les vacances d'hiver : flamenco, arts plastiques...

Ainsi, tout en restant fidèle à ses valeurs, l'Amicale Laïque s'adapte aux attentes des Larmorien et y contribuera encore par la création de son site internet.



Contacts (vice-présidents) :
Activités culturelles : Jocelyne Bervas
Activités périscolaires : Evelyne Bachelier
Activités sportives : Bernard Le Moal
Economie sociale et solidaire : Françoise Le Bouhellec

Maison des associations
 19 rue Beg Tal Men - 56260 Larmor-Plage
 allp56260@gmail.com
 Tél : 02 97 84 29 91

Club de pétanque

Un bilan sportif très satisfaisant

Le Club de pétanque de Larmor-Plage termine l'année 2013 avec un bilan sportif très satisfaisant avec 120 licenciés FFPJP (Fédération Française de Pétanque & Jeu Provençal) et 72 adhérents loisirs.

Cette année, un grand bravo aux joueurs et en particulier à :

- Dany Fournier et Magali Davilma pour leur titre de Championnes du Morbihan en Doublette Féminin. Elles sont également arrivées en 32^{ème} de Finale du Championnat de France à Caen (voir photo).
- Marlène Davilma pour sa place de demi finaliste au Championnat Départemental Cadet après avoir été Championne du Morbihan et de Bretagne en Triplette Minimales en 2012.
- L'équipe Seniors 1 qui devient Championne du Morbihan 2^{ème} Division et accède en 1^{ère} Division.

N'oublions pas les places de demi-finaliste et de quart-finaliste en Triplette Mixte et de nombreux podium, notamment une place de ¼ en Triplette Vétérans à Cholet (386 équipes engagées).

À noter que lors du 38^{ème} Congrès Départemental, les bénévoles du Club ont également été récompensés par :

- un diplôme d'honneur de la Fédération avec médaille d'argent à Bernard Le Pallac et Bernard Spement.
- une médaille de bronze à Magali, Jean Claude et Franck Davilma.
- un diplôme d'honneur régional à Mado Le Calvé.

À retenir :
Tous les lundis et vendredis :
 concours internes en 4 parties
 aux terrains Pointe de Toulhars

Renseignements :
 Club de pétanque de Larmor-Plage
 02 97 76 64 91 - 06 20 60 90 97



Kerguelen équitation

S'initier ou se perfectionner

Dès 4 ans, pour s'initier ou se perfectionner, Kerguelen équitation propose toute l'année des leçons collectives ou particulières ainsi que des stages durant les vacances scolaires. En été, balades et leçons spécialisées accompagnées de moniteurs sont organisées sur les thèmes suivants : travail à pied, obstacles, dressage, théorie pratique, préparation des examens, relaxation dynamique... Le dimanche les cavaliers cotisants ou extérieurs peuvent pratiquer des activités ludiques ou techniques. En 2014, le club équestre organise une porte ouverte (18 mai) et trois concours de saut d'obstacles (11 mai, 15 juin et 21 septembre).

Renseignements :

Kerguelen équitation - 02 97 33 60 56
www.kerguelen-equitation.fr



Larmorcyclotourisme

Venez découvrir la pratique régulière du vélo

Pratiquer « La petite reine » demeure un magnifique exercice pour le corps et un atout santé qui peut être pratiqué à tout âge. Larmorcyclotourisme souhaite accueillir les lycéens, étudiants et les personnes désireuses de pratiquer une activité physique régulière, au grand air. Avec Larmorcyclotourisme, la randonnée à vélo se fait à allure modérée dans un rayon de 50 km autour de Larmor-Plage, souvent en bord de mer, les dimanches et jours fériés ainsi que le jeudi en semaine. Départ du local « Le Colibri » en haut de la Plage de Toulhars. Vélo plaisir, vélo entretien physique, vélo découverte, dans de bonnes conditions de sécurité, dans la bonne humeur et sans compétition !

Création en décembre 1981

Président :

Alain Le Courtois
02 97 33 77 15

Site :

<http://larmorcyclotourisme.free.fr/>

Blog :

<http://larmorcyclo.blog.free.fr/>

Mail :

larmorcyclotourisme@free.fr



Chemins Croisés

L'écriture aussi est une danse

L'éveil des sens par la danse, la mise en mots des émotions pour mieux s'incarner dans la joie de se sentir vivant et de danser sa vie en accord avec soi, c'est ce que Danielle Thomas et Héléne Glain ont proposé d'expérimenter le dimanche 17 novembre dernier en toute simplicité Salle des Algues.



La biodanza, enseignée par Héléne tous les vendredis au Polygone à Lorient, stimule et amplifie notre vitalité grâce au rythme et au mouvement. Au travers de musiques variées, elle nous invite à danser en fonction de nos ressentis, dans la joie et la spontanéité de l'enfance. Elle nous permet de contacter notre être véritable dans le moment présent.

Au cours de cette journée, grâce à l'écriture créative, Danielle a proposé aux danseurs de mettre des mots sur ces ressentis, de retrouver la joie de plonger dans l'espace de la page blanche pour y déposer ce qui émane du plus profond de soi, de retrouver la confiance en ses capacités de création, parfois malmenées par les expériences de la vie, de laisser danser les plumes sur le papier car l'écriture aussi est une danse.

Une journée riche d'émotions, de joie de vivre et de partage qui sera reconduite chaque trimestre (groupe limité).

Une sortie à Pont-Scorff pour visiter l'espace Pierre de Grauw et écrire ses ressentis est envisagée en mars. Elle s'adresse à tous, même aux personnes qui ne sont pas inscrites à l'atelier et qui désirent y participer.

À noter :

- **Atelier d'écriture créative**
2^{ème} mardi du mois à la Salle des Algues, de 14 h 30 à 16 h 30
- **Stage de danse écriture**
Fin mars

Renseignements :

Danielle Thomas - 06 17 40 29 28 - thomasdanielle@hotmail.com

Union Nationale des Combattants (UNC)

Section de Larmor-Plage



L'Union Nationale des Combattants (UNC) de Larmor-Plage est une association loi 1901 affiliée à l'UNC du Morbihan. Elle a pour objet de resserrer les liens entre les anciens combattants des deux dernières guerres, des anciens d'AFN et d'INDOCHINE et poursuivre l'action de mémoire de nos anciens et de la transmettre aux générations futures afin que leurs sacrifices ne tombent pas dans l'oubli. Mais aussi de pratiquer l'entraide, assister les familles des adhérents, notamment par l'octroi d'un secours à titre exceptionnel (événement subit et grave) et d'organiser diverses manifestations d'amitié et de solidarité.

La section UNC de Larmor-Plage, présidée par M. Robert Le Sollic, officiellement déclarée le 14 mars 2000, compte à ce jour 73 adhérents. Elle participe activement à toutes les manifestations patriotiques organisées par la municipalité et s'implique dans d'autres manifestations événementielles comme le Téléthon. Son bureau se réunit le deuxième vendredi de chaque mois. Ses adhérents et amis se retrouvent nombreux aux banquets de la galette des rois, du 8 mai et du 11 novembre ainsi qu'au bal organisé chaque année depuis peu. L'édition 2014 qui est ouverte à tous aura lieu le 18 mai.

L'association accueille volontiers les jeunes soldats ayant participé aux opérations extérieures (OPEX).

Contact :

02 97 33 70 54

Maison de l'enfance

Spectacle de Noël

Le 17 décembre dernier, les enfants accueillis au multi accueil « Les moussaillons » et chez les assistantes maternelles de Larmor-Plage ont assisté au traditionnel spectacle de Noël présenté par la compagnie « Les Marionnettes d'Armor ». Ce dernier intitulé « Le Noël de Félix et Croquette » a enchanté petits et grands. Captivés, les enfants ont pu profiter d'un spectacle vivant, musical et plein de surprises ! L'histoire et le décor ont permis aux enfants, aux professionnelles, aux parents et aux assistantes maternelles de partager un moment convivial et magique.

Pour le Relais Assistantes Maternelles (RAM), la représentation a eu lieu le matin à 10 h 15 avec la participation de 15 assistantes maternelles, 15 parents et 40 enfants.

Destiné aux enfants accueillis au multi accueil, le spectacle s'est déroulé à 17 h 30 avec la participation de 20 parents et de 30 enfants.

Après chaque séance, le Père Noël a rendu visite aux enfants émerveillés et a distribué des friandises.

Cette journée festive a été organisée en collaboration entre le multi accueil et le Relais Assistantes Maternelles.

Rappel des différents services destinés aux familles

- **Le multi accueil « Les moussaillons »** dispose de 24 places d'accueil pour des enfants de 0 à 3 ans réparties entre des accueils réguliers et/ou occasionnels.

Renseignements : M. Bourreau - 02 97 84 26 38

- **Le Relais Assistantes Maternelles (RAM)** propose des temps de permanence qui permettent de mettre en lien les familles et les assistantes maternelles. De plus, chaque jeudi matin (hors vacances scolaires) sont proposés des temps d'éveil destinés aux enfants accueillis chez les assistantes maternelles.

Renseignements : Mme Million - 02 97 84 26 41

- **Le Centre de Loisirs Sans Hébergement (CHLS)** ouvert chaque mercredi et pendant les vacances scolaires pour les enfants de plus de 3 ans.

Renseignements : Mme Scanvic - 02 97 84 26 41 / 06 86 45 26 00



Téléthon 2013

Larmor-Plage, 1^{ère} commune du Morbihan

Encore une belle réussite pour l'édition 2013 du Téléthon ! En effet, Larmor-Plage devient la première commune du Morbihan en termes de résultats. Les animations ont permis de récolter 15 500 €. Ceci grâce à la mobilisation des associations bénévoles et des pompiers d'Hennebont, Lanester, Lorient et Plœmeur, des commerçants, du FCL, du Centre Leclerc et de tous les partenaires... Le centre de dons a lui rapporté plus de 685 000 €.

Un grand merci à tous et rendez-vous en 2014.



Rouleaux de printemps : 12^{ème} édition

Une eau à 12°, ca vous dit ?

Dimanche 20 avril, le service Sport et Jeunesse de la Ville de Larmor-Plage organise sa 12^{ème} édition des « Rouleaux de printemps », cette grande baignade collective née en 2002. L'année dernière, 91 participants se sont retrouvés sur la Plage de Port-Maria pour goûter aux plaisirs de ce bain de mer tonique.

Ouvert aux enfants et aux adultes en bonne santé, l'inscription gratuite se fait en Mairie avant la manifestation ou sur place le jour même. Chaque participant se verra offrir à sa sortie du bain un tee-shirt et une collation.

La sécurité des nageurs est assurée par la SNSM. Au programme : dès 14 h, les danseuses du groupe Adagio, se produiront sur la plage dans leurs costumes tahitiens avant et après la baignade, puis échauffement des nageurs sur le rythme de la Zumba.

Renseignements :

Service Sport et Jeunesse - 02 97 84 26 61
jeunesse-sport@larmor-plage.com



Séjours neige 2014

Direction Châtel en Haute-Savoie

Le séjour 2014 proposé aux jeunes Larmorien(ne)s âgés de 9 à 17 ans et organisé pour la 8^{ème} année consécutive par le service Sport et Jeunesse de la Ville se déroulera du 1^{er} au 9 mars à Châtel en Haute-Savoie (station située à environ 70 km de Genève en Suisse).

L'équipe d'encadrement, au nombre de huit (directeur, adjoints et animateurs) accompagnera le groupe de jeunes (59 au maximum). Tout le monde sera hébergé au cœur de la station à l'Ourson, complexe de qualité, idéalement situé dans le bourg. Au programme, des journées rythmées par des cours de ski de 15 h à 17 h pour les skieurs et de 14 h 30 à 16 h 30 pour les surfeurs débutants. Les autres jeunes seront répartis par groupe de niveau, accompagnés par un animateur. Des activités telles que des veillées ou des sorties dans le village de Châtel seront également organisées.

À noter :

Départ : 1^{er} mars à 20 h, parking des Algues

Retour : 9 mars entre 8 h et 10 h

Renseignements et inscriptions :

Service jeunesse et sport

Tél. : 02 97 84 26 61

Tél. : 06 86 45 28 40

Tél. : 06 86 45 28 41

Mail : jeunesse-sport@larmor-plage.com



Naissances

SEPTEMBRE Lorraine Douchet

OCTOBRE Maël Colin
Dimitri Chancerelle

NOVEMBRE Kylian Houise

DÉCEMBRE Lyam Thorethon



Mariages

OCTOBRE Michel Denis et Maud Manard

NOVEMBRE Denis Hamel et Valérie Jehanno



Décès

SEPTEMBRE Gilles Guilloux
Jean Dorchies
Georges Le Darz
Germaine Stephan veuve Deniel

OCTOBRE Jean Le Bail
Yvonne Sztolarcsik née Charles
Raymond Le Guennic
Robert Le Barillec

NOVEMBRE Marie-Thérèse Querat née Cournaud de Cournaud
Anna Diehl née Mahe
Bernard Beline
Jacques Le Coroller
Denise Treguier née Guntz
Denise Loizel née Le Pogam
Jean Damestoy
Denise Barutel
Colette Cheval née Le Barillec
Jean Brodin

DÉCEMBRE Marius Ducoudre
Bernard Eveno
Maurice Sorret
Patricia Bouger
Patricia Chopin
Stéphane Tristant
Jacqueline Orvoen née Le Moine



Contactez vos élus

Le maire reçoit sur rendez-vous en téléphonant au secrétariat : 02 97 84 26 34



M. Victor Tonnerre
Maire

Adjoints



M^{me} Brigitte Mélin
1^{re} Adjointe - Culture et Communication
Le mardi matin sur rendez-vous, de 9 h 30 à 11 h 30
Tél. 02 97 84 26 33



M. Alain Guillerot
Adjoint - Sport et Jeunesse
Le mercredi et le vendredi matin sans rendez-vous, de 9 h 30 à 11 h 30
Tél. 02 97 84 26 61



M^{me} Danielle Hiblot
Adjointe - Hygiène - Sécurité - Relations publiques
Le mardi matin sur rendez-vous, de 9 h 30 à 11 h 30
Tél. 02 97 84 26 34



M. Simon Spence
Adjoint - Affaires Sociales - Solidarité - Petite Enfance
Le lundi matin sur rendez-vous, de 9 h 30 à 11 h 30
Tél. 02 97 84 26 29



M^{me} Hélène Kerbrat
Adjointe - Affaires Scolaires et Jumelages
Sur rendez-vous
Tél. 02 97 84 26 34



M. Jean-Paul Penverne
Adjoint - Travaux - Voirie - Environnement
Le jeudi matin sur rendez-vous, de 9 h 30 à 11 h 30
Tél. 02 97 84 26 34



M^{me} Yvana Le Bagousse
Adjointe - Finances - Développement Économique
Le lundi matin sur rendez-vous, de 9 h 30 à 11 h 30
Tél. 02 97 84 26 34



M. Jean-Yves Coulouarn
Adjoint - Urbanisme - Bâtiments Communaux
Le vendredi matin sur rendez-vous, de 9 h 30 à 11 h 30
Tél. 02 97 84 26 34



Conseillers Municipaux Délégués

M^{me} Marie-Noëlle Brunery
Personnes âgées

M. Noël Dahirel
Relations avec les associations sportives

M. Jean-Lucien Zalo
Application et suivi des autorisations liées au droit des sols

M. Gérard Pinguet
Tourisme et Activités Touristiques

Prendre rendez-vous

Pour prendre rendez-vous avec vos élus ou avec M. le Maire, contactez le secrétariat du maire.

Tél. 02 97 84 26 34

Mail : secretariat@larmor-plage.com

Larmor Gauche Écologie

Nous écrivons cet article à la suite du dernier conseil municipal de l'année 2013 (18 décembre 2013)

À l'occasion de ce conseil M. le Maire nous a présenté le Débat d'Orientations Budgétaires qui définit les grandes orientations du budget 2014. Le budget sera voté au mois de février.

Comme nous étions à la veille de Noël nous avons découvert une vraie lettre au Père Noël, un programme électoral, mais en aucun cas une gestion rigoureuse et sérieuse des finances publiques.

Pour nous chaque projet doit être précédé d'une analyse des besoins, d'une concertation ; Il faut veiller à une adéquation entre les projets et les finances de la commune.

Hors M. le Maire et son « toujours plus d'ambition » semble oublier ce principe comptable de base.

Ainsi l'endettement de la commune qui était de 7 Millions d'Euros à son arrivée en 2001, est aujourd'hui à 13 Millions d'Euros soit une dette de 1542 Euros par habitant.

- « Oui mais les équipements sont là et ils satisfont toute la population ! » répond M. le Maire.

À la question : comment sera financée la construction de la future école maternelle ? Pour mémoire plus de 4 Millions d'Euros.

- « Nous avons vendu des terrains, je pourrais vendre celui de l'école maternelle ».

Lors du précédent conseil municipal (27/11/2013) M. Tonnerre nous avait indiqué qu'aucune décision n'était prise, les locaux de l'actuelle école maternelle serviraient sans doute, aux associations, aux rythmes scolaires...

C'est toujours la même façon de procéder. M. le Maire feint des hésitations, des réflexions, dit que rien n'est décidé et ensuite le projet ficelé est lancé à toute vitesse.

Alors, la commune est-elle bien gérée ?

C'est à cette question que devront répondre les électrices et les électeurs de Larmor-Plage les 23 et 30 mars 2014.

Le Groupe d'opposition « Larmor Gauche Écologie »

Yves GOULIAN
Tél. 02 97 33 73 78
yves.goulian@wanadoo.fr

Marie-France NORMANT
Tél. 06 78 66 96 44
mf.normant@orange.fr

Union pour le Bon Cap

Un groupe d'opposition mais pas en opposition systématique

Tout d'abord, nous vous présentons nos meilleurs voeux pour cette nouvelle année ainsi qu'à ceux qui vous sont chers.

Si en grande partie, nous n'avons pas été d'accord avec les choix effectués par le groupe de la majorité, il y a bien un sujet qui nous a paru évident d'approuver : le projet de la future école maternelle.

Nos interventions en séances du conseil municipal n'étant que très peu reprises dans la presse, il nous semble important de vous expliquer pourquoi tous les membres de notre groupe ont voté pour ce bordereau.

Ce projet, tel qu'il nous a été présenté, ne nous apparaît pas surdimensionné, notamment au niveau du nombre de classes et ce pour plusieurs raisons : les salles non utilisées par le temps scolaire pourront servir pour le Centre de Loisirs afin d'avoir plus d'espace pour les enfants.

Avec la réforme des rythmes scolaires, il ne faut pas oublier que tous les élèves de maternelle ne seront pas à la sieste durant les TAP (Temps d'Activités Périscolaires) prévus de 14 h à 15 h, qu'ils mettent plus de temps à s'habiller et à se déplacer. Ce sera donc un gain de temps que d'avoir des locaux à proximité pour eux.

Une école est un bâtiment construit pour environ 40 à 50 ans. Il est donc préférable d'anticiper les futurs besoins en terme de locaux dès à présent (qui rappelleront vite leur utilité) plutôt que d'envisager une école à minima et devoir réaliser une extension par la suite, ce qui reviendrait en terme de coût plus important.

Pour finir, nous profitons de ce dernier bulletin du mandat pour remercier une nouvelle fois tous les Larmorien qui nous ont soutenus durant ces six années.

Le Groupe d'opposition « Union pour le Bon Cap »

Laurence LE BOULBAR
Guylaine COENT
Bernard BRUMAUD
Yves DAVID
Jacques PELLET

Contact
Tél. 06 61 86 31 80

Permanence le samedi matin
(hors vacances scolaires)
Salle du Colibri à Toulhars

Nouveaux commerçants

AMBIANCE MARQUISE et SO'ONGLE

Le concept est imaginé par ses deux responsables, Eric et Véronique Vincent.

Véronique prend soin des mains et des pieds. Sur rendez-vous, elle propose des poses d'ongles capsules gel, french manucure, remplissage, vernis semi-permanent, dépose, déco, strass, des décorations d'ongles nail art et des bijoux strass dentaires, depuis peu elle utilise la marque de vernis OPI.

Eric, lui propose la gamme quasi complète de la marque Française « Mathilde M. », meubles, objets de décoration, tableaux, trompe-l'œil, serviettes invités, trousse de toilette, lampes... mais aussi toute la collection senteur (diffuseurs de parfum, breloques parfumées, roses de savon...). Prochainement, une nouvelle gamme de produits pour

le corps fera son arrivée.

La boutique offre ainsi un large choix d'idée cadeaux pour tous les âges et tous les goûts (coffrets senteur pour les bébés, galets parfumés, vernis, bons cadeaux...).

Ambiance Marquise et So'Ongle

2, Boulevard de Toulhars

Éric au 09 83 90 62 14 ou

Véronique au 06 99 08 56 64

Horaires d'ouverture :

Du mardi au vendredi

de 10 h à 12 h 30 et 15 h à 19 h.

Le samedi en continu et le dimanche de 10 h à 13 h.



Hair canin

Toiletteur canin et félin

Jennyfer Salitot est une véritable artiste, "coiffeuse" pour chiens et chats. Professionnelle de l'entretien et de l'esthétique des animaux de compagnie, elle connaît parfaitement les différentes races et la morphologie des chiens et chats. Elle maîtrise l'art du démêlage, du brushing, de la coupe aux ciseaux et de l'épilation. Elle sait mettre en valeur leur ligne et leurs qualités, camoufler leurs défauts en suivant les impératifs de la mode et les normes en vigueur pour les concours. En plus des soins nécessaires, elle donne également conseils et recommandations aux maîtres pour le brossage et l'entretien.



Hair canin

2 Boulevard de Toulhars

56260 Larmor-Plage

06 10 91 03 31

Horaires d'ouverture :

Du lundi au samedi de 9 h 30 à 17 h 30.

Les jours de fermeture sont le jeudi et le dimanche.

Le Casino de Larmor-Plage

Le Casino de Larmor-Plage a ouvert ses portes le 13 septembre dernier. Situé à proximité du Bowling, l'établissement couvre une surface de 500 m² et comporte 75 machines à sous, une table de Black Jack à 5 € et une table de roulette à 1 €.

L'établissement qui est ouvert tous les jours de 10 h à 2 h du matin possède un bar et une brasserie et propose des animations musicales en live tous les week-ends.



Casino de Larmor-Plage :

02 97 11 07 77

3 rue du Minio

56260 Larmor-Plage

www.casino-larmorplage.com

Page Facebook : Casino de Larmor-Plage

Pour vous y rendre : de Lorient, direction Larmor-Plage, sur votre gauche au rond-point après celui du Leclerc).

Horaires d'ouverture :

Tous les jours de 10 h à 2 h du matin.



Un nouveau tableau de Gaston Roulet à la Médiathèque



La Médiathèque propose régulièrement des expositions temporaires. Elle dispose également d'une collection permanente provenant de dons et de prêts. Comme le tableau de Gaston Roulet « **Clair de lune à Larmor, 1878** », prêté depuis 2002 par le Conseil Général du Morbihan, un autre tableau de Gaston Roulet, daté de 1879, est désormais visible à la Médiathèque. Cette toile intitulée « **Coup de vent à Larmor-Plage** » est prêtée après une restauration complète par un collectionneur privé. La Ville possède un autre tableau de cet artiste, une autre vue de Larmor-Plage. Il est accroché dans la Salle des Mariages de l'Hôtel de Ville. Gaston Roulet (1847-1925) fut nommé peintre officiel de la Marine en 1885.

Expositions

Photos du club photos de l'APPRL
(Association des Pêcheurs Plaisanciers de la Région de Lorient)

Du 31 janvier au 27 février

66 photographies en noir et blanc et en couleurs.



Expo « Année croisée France - Viêt Nam » de Sylvian Caillibot
Exposition de dessins vietnamiens DONG HO (dessins traditionnels) et de sculptures.

Du 28 février au 2 avril



Sculptures « Danseurs et animaux » de Claudine Kanengieser

Du 4 au 30 avril



Peintures de Frank Faguer « GUTENBERG.01 »

Du 2 au 29 mai

L'affaire ici serait en quelque sorte d'exposer des tableaux et des dessins de livres dans une médiathèque, à moins qu'il ne s'agisse d'exposer une médiathèque dans des tableaux et des dessins de livres.

Tout cela est affaire de cuisine. Prenez par exemple trois tonnes de tableaux, et autant de dessins que vous choisirez variés, à votre goût et de bonne qualité. Malaxez vigoureusement. Laissez reposer. Séparez les blancs des jaunes, des autres couleurs aussi. Enervez les lignes que vous hacherez en petits symboles. Réservez à part points et tâches. Broyez finement le reste (toile, châssis, supports) à feux doux jusqu'à obtention d'une pâte que vous prendrez soin d'étaler en feuillets. Saupoudrez-les des signes précédemment mis à part, pressez, empilez délicatement. Voici un livre. Recommencez l'opération autant de fois qu'il vous plaira jusqu'à obtention d'une médiathèque. La recette peut aussi fonctionner dans l'autre sens. C'est ce que nous essaierons de voir ensemble à la Médiathèque de Larmor-Plage : comment cuisiner des tableaux et des dessins à partir de livres crus !



Animations

Ateliers « Composition de l'image » animés par Gérard Magnon et Alain Laroucau

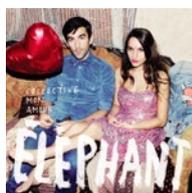
Samedis 8 et 15 février de 14 h à 16 h

Dans le cadre de l'exposition de photos du club photos de l'APPRL. Places limitées. Sur inscription auprès de la Médiathèque.

Histoires pour petites oreilles

Les mercredis pendant les vacances scolaires à 11 h

Coups de cœur



Musique

Collective mon amour par **Éléphant**, Sony music, 2013 (099 ELE)

Repéré par Benjamin Biolay, Éléphant (pour L et F), duo formé par Lisa Wisznia, comédienne, et François Villevieille, violoniste, a brûlé les étapes en une poignée d'années : des clips qui buzzent, des tremplins rock gagnés, et même une chanson écrite pour Vanessa Paradis. Leur premier album déroule des morceaux swinguant, parfois mélancoliques ou joyeusement déglingués à écouter en roulant le coude sur la portière. Si le début de l'album annonce un ton très léger, il ne faut pas s'y méprendre, Éléphant ne propose pas un album fleur bleu. Le duo prend plaisir à nous perdre dans un grand labyrinthe sonore où des chansons légères et dansantes se perdent au milieu d'airs plus sages et délicats.



DVD

Sherlock (Saison 1) avec Benedict Cumberbatch et Martin Freeman (F MCG)

Sherlock Holmes au XXI^e siècle ! Détective surdoué, et même hyperactif, il manie la science de la déduction, le flegme et l'humour avec sa dextérité légendaire mais avec les outils d'aujourd'hui : téléphone portable, Internet, microscopes électroniques et techniques d'analyses les plus modernes de la médecine légale sont ses nouveaux alliés, ainsi que le Dr Watson... Une adaptation moderne et parfaitement maîtrisée des aventures du célèbre enquêteur, les intrigues sont passionnantes et s'enchaînent à un rythme effréné, le tandem Holmes/Watson fonctionne à la perfection avec des dialogues savoureux...



Roman

Claudie Gally Une part de ciel - Actes Sud (R-GAL)

Carole, la narratrice, revient au Val dans le village de son enfance à la demande son père, Curtil, qui doit y retrouver ses trois enfants, mais ce père tarde à revenir. Le frère de Carole, Philippe et sa jeune sœur, Gaby, vivent toujours dans ce massif de la Vanoise. Philippe est devenu garde forestier, sa jeune sœur vit dans un bungalow inconfortable et travaille dans un hôtel. La narratrice, elle, est devenue une citadine mais elle tente de renouer le dialogue avec son frère et sa sœur. Carole va louer un gîte et rester plusieurs semaines sur les terres de son enfance, le temps d'une introspection salutaire pour elle qui se trouve à un tournant de son existence.

Dans ce roman tout en délicatesse, Claudie Gally nous emmène au cœur des non-dits familiaux et des racines retrouvées. Cette écrivaine a déjà été remarquée en 2008 avec le roman Les déferlantes.

Modifications des abonnements et tarifs

LARMOR	Abonnement
Tarif réduit*	8 €
Tarif individuel	16 €
Tarif familial	32 €

HORS LARMOR	Abonnement
Tarif réduit*	12 €
Tarif individuel	25 €
Tarif familial	52 €

Tarif courte durée**	8 €
----------------------	-----

Désormais plus qu'un seul abonnement qui permet d'emprunter **7 livres** ou **revues, 3 CD + 3 DVD** (2 films + 1 documentaire) pour **3 semaines**.

Pour consulter le détail des tarifs, rendez-vous dans la rubrique « infos/services » du site internet de la médiathèque.

Renseignements :

Médiathèque
14 bis rue des quatre Frères Le Roy Quéret - 56 260 Larmor-Plage
Tél. 02 97 84 26 50
Mail. mediatheque@larmor-plage.com
<http://mediatheque.larmor-plage.com>

* Tarif réduit pour les jeunes jusqu'à 18 ans, les étudiants et les demandeurs d'emploi

** Tarif courte durée, 3 mois avec caution de 100 €

AGENDA FÉVRIER >> JUIN 2014

FÉVRIER

DIMANCHE 9	14 h 30	Bal Country organisé par l'ASCA - 5 € - Salle des Algues
VENDREDI 14	9 h	Journée Cabaret organisée par le Club du lundi - Sur réservation au 02 97 65 57 79 - Salle des Saisies
DIMANCHE 16	10 h à 12 h 17 h	Assemblée Générale des Officiers Mariniers - Salle des Algues Théâtre « Flexible Hop Hop » organisé par l'Amicale Laïque - Salle des Fêtes
VENDREDI 21	20 h 30 14 h	Concert You'N - Auteur compositeur interprète à l'univers musical latino-folk - Entrée libre - Salle des Fêtes Bains des étoiles de mer organisé par le Comité des Fêtes - Plage de Toulhars
DIMANCHE 23	15 h Journée	Bal costumé des enfants de l'Ecole du Menez organisé par l'Amicale Laïque - Salle des Algues Concours de musique organisé par l'ASCA - Entrée libre - Salle des Fêtes

MARS

DIMANCHE 2	9 h à 18 h	Rendez-vous des collectionneurs organisé par l'ASCA - Tarif : 1 € 50 - Salle des Algues
SAMEDI 15	20 h	Soirée de la Saint-Patrick organisée par le Comité de Jumelage - Tarif : 25 € - Réservation au 06 65 52 33 33 - Salle des Algues
DIMANCHE 16	17 h	Théâtre « Le cimetière des éléphants » organisé par l'Amicale Laïque - Tarif : 7 € - Salle des Fêtes
DIMANCHE 23	8 h à 18 h	Élections municipales
MERCREDI 26	14 h 30	Conférence Connaissance du Monde « La Nouvelle-Zélande » - Tarif : réduit 3 € / plein : 6 € - Renseignements : 02 97 84 26 33 - Salle des Fêtes
DIMANCHE 30	8 h à 18 h	Élections municipales

AVRIL

SAMEDI 5	17 h	Assemblée Générale de l'ALPA suivi d'un repas malgache - Réservation avant le mardi 2 avril au 02 97 65 47 25 - Salle des Algues
SAMEDI 5 AVRIL AU DIMANCHE 4 MAI		Printemps Photo Passion « Evasion(s) » organisé par Phot'Image - Entrée libre - Salle des Fêtes
VENDREDI 11	18 h 30	Conférence « La formation des marins pêcheurs » par Philippe Bothorel, Directeur du Lycée professionnel maritime du Guilvinec Organisé par le Cercle de la mer et la Scapêche - Salle des Algues
SAMEDI 12	8 h à 19 h 20 h 30	Initiation au sauvetage sportif - Entrée libre - Plage de Toulhars Dîner dansant sur le thème de l'Espagne organisé par l'ASCA - Renseignements, tarifs et réservations : 02 97 33 65 28 - Salle des Algues
DIMANCHE 13	14 h 30 à 19 h 30	Thé dansant avec le groupe « Tendanse » organisé par le Comité des Fêtes - Tarif : 12 € - Salle des Algues
MERCREDI 16	14 h 30 Journée	Conférence Connaissance du Monde : « L'Inde » - Tarif : réduit 3 € / plein : 6 € - Renseignements : 02 97 84 26 33 - Salle des Fêtes Championnat de Bretagne d'aviron de mer (manche 1) organisé par le Centre Nautique de Lorient - Plage de Port-Maria
DIMANCHE 20	14 h 15 h 30	Rouleaux de printemps organisé par le Service Sports et Jeunesse - Entrée libre - Plage de Port-Maria Chasse aux œufs de Pâques organisée par le Comité des Fêtes - Pour les enfants de 3 à 8 ans - Entrée libre - Plage de Port-Maria
LUNDI 21	14 h	Après-midi dansant des étoiles de mer - 12 € - Salle des Algues
VENDREDI 25	Journée	Grande randonnée entre le port sardinier et la cité des grands voiliers (21 km) organisée par la Fédération Française de Randonnée à l'occasion de la semaine « Rando Bretagne » - Renseignements : 06 83 22 73 69
SAMEDI 26 ET DIMANCHE 27		Festival du jeu organisé par Lirozekla - Entrée libre - Salle des Algues
LUNDI 28	10 h à 13 h / 15 h à 19 h	Don du sang - Salle des Algues
MARDI 29	9 h 30 à 12 h	Initiation au QI QONG par le Ba dua Jin - Ouvert à tous - Inscription auprès de l'Amicale Laïque - Salle des Algues

MAI

MARDI 6 AU DIMANCHE 11		Concours de peinture sur le thème de « Couleurs de la nuit » organisé par les Artistes de Larmor-Plage - Salle des Fêtes
JEUDI 8	12 h 30	Banquet UNC - Réservation jusqu'au 2 mai inclus au 02 97 33 70 54 - Salle des Algues
SAMEDI 10 ET DIMANCHE 11	8 h	Brocante organisée par les « Goélands » - Tarif : 2 € - Camping des Algues
DIMANCHE 11	9 h à 17 h	Concours de saut d'obstacle organisé par le Club d'équitation - Entrée libre - Kerguélen Baptême de poneys pour les enfants de 4 à 9 ans - 1 € - Kerguélen
SAMEDI 17	19 h 14 h à 17 h	Soirée crêpes organisée par le Comité des Fêtes - Renseignements : 02 97 33 62 96 - Salle des Algues Portes ouvertes du Club d'équitation - Entrée libre - Kerguélen
DIMANCHE 18	14 h à 19 h	Bal UNC - Tarif : 8 € - Salle des Algues
DIMANCHE 25	8 h à 18 h	Élections européennes

JUIN

DIMANCHE 1	9 h 14 h 30 à 19 h 30	Randonnée familiale de 6 km mer et campagne au profit de l'association « Vaincre la mucovisidose » Thé dansant avec le groupe « Dileme » organisé par le Comité des Fêtes - Tarif : 12 € - Salle des Algues
SAMEDI 7	9 h	Fête des pêcheurs organisée par « Les Goélands » Repas et animation musicale avec les « Myriades » - Camping des Algues
SAMEDI 7 ET DIMANCHE 8	10 h à 12 h / 14 h à 18 h 10 h à 13 h / 15 h à 18 h	Exposition « Artisanat et art » organisée par l'ASCA - Entrée libre - Salle des Algues
VENDREDI 13	20 h 30	Gala de danse organisé par l'ASCA - Salle des Fêtes
SAMEDI 14	20 h 30	Représentation théâtrale de fin d'année organisée par l'ASCA - Salle des Fêtes
SAMEDI 14 ET DIMANCHE 15		Tournoi de Beach Basket - Ouvert à tous - Plage de Toulhars
DIMANCHE 15	9 h à 17 h	Concours de saut d'obstacle organisé par le Club d'équitation - Entrée libre - Kerguélen Baptême de poneys pour les enfants de 4 à 9 ans - 1 € - Kerguélen
SAMEDI 21 ET DIMANCHE 22		Exposition ateliers des arts - Œuvres des enfants et adultes réalisées durant la saison 2013-2014 - Salle des Fêtes
VENDREDI 27	17 h	Fête des écoles - École primaire du Menez